

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ÉCHIRÉ**

L'an deux mil vingt-trois, le sept juillet,

Le Conseil Municipal de la Commune d'ÉCHIRÉ, dûment convoqué le 29 juin 2023, s'est réuni en séance ordinaire et publique à la mairie d'Echiré, salle du conseil municipal, sous la présidence de Thierry DEVAUTOUR, Maire.

Présents : Henri-Pierre BABEAU, Mathieu BÉRARD, Thierry BROSSARD, Philippe CHABOT, Thierry DEVAUTOUR, Anne FERRER, Daniel FONTENEAU, Nathalie LALLEMAND, Valérie MARSAULT, Garance PATARIN-CHAPENOIRE, Cyril REUILLON à partir de 18h25, Agnès RONDEAU et Stéphanie SIMONNEAU.

Absents excusés ayant donné pouvoir : Sylvie AULIVIER (Pouvoir donné à Garance PATARIN-CHAPENOIRE), Jean-Louis CANTET (Pouvoir donné à Thierry DEVAUTOUR), Jacqueline GATTEPAILLE (Pouvoir donné à Nathalie LALLEMAND), Jean-Michel GIRAUD (Pouvoir donné à Henri-Pierre BABEAU), Julie MÉNARD (Pouvoir donné à Cyril REUILLON à partir de 18h25), Gilbert NASARRE (Pouvoir donné à Thierry BROSSARD) et Sandrine PASSEBON (Pouvoir donné à Stéphanie SIMONNEAU).

Absents : Iréna BARDINET, Mathieu POUGNAND, Cyril REUILLON jusqu'à 18h25 et Armand ROQUIER

Secrétaire de séance : Philippe CHABOT

**OBJET : Réhabilitation bâtiment ancien Chai Chemin du Marais
approbation du marché de maîtrise d'œuvre**

Le Maire expose.

La commune travaille actuellement avec les trois porteurs du projet « Pignon sur Sèvre » sis au Chai Timores, chemin du Marais sur la parcelle cadastrée section AI n°37 (745 m²).

Ce projet consiste en la réhabilitation des deux bâtiments situés sur ladite parcelle. L'un des deux bâtiments est destiné à être ouvert au public, avec la création d'un espace de location/réparation de vélos, location de canoës et d'une guinguette. Ce bâtiment sera ouvert partiellement au public avec la création de :

- l'accueil au rez-de-chaussée : magasin recevant du public ;
- d'un atelier à l'étage : réparation vélo (non public).

Le second bâtiment (Est) est destiné à un usage de stockage pour les Services Techniques de la commune et au stockage des canoës.

Au regard de la future activité de location de canoës, un accès à la Sèvre sera créé au nord de cette parcelle.

Il a été convenu entre les parties que la commune se charge du gros œuvre, le futur magasin sera livré brut aux porteurs du projet « Pignon sur Sèvre » : hors d'eau/hors d'air. Ces derniers se chargeront des aménagements intérieurs.

Le coût prévisionnel des travaux réalisés par la commune est estimé à 200 000 € HT, hors création d'accès à la Sèvre.

Une consultation de maîtrise d'œuvre a été lancée le 9 juin 2023 auprès de trois architectes. Deux offres ont été remises dans le délai imparti.

Après contrôle et analyse des offres,

Le Maire demande au conseil municipal :

- **de retenir, comme offre jugée économiquement la plus avantageuse, la proposition de maîtrise d'œuvre du groupement représenté par TEMIS ARCHITECTES, mandataire, domicilié à La Crèche (79260), pour un forfait provisoire de rémunération s'élevant à 20 500 € HT correspondant à un taux global de rémunération fixé à 10,25 % du montant des travaux estimé à 200 000 € HT ;**
- **d'autoriser le Maire à signer le marché de maîtrise d'œuvre correspondant et tout document afférent.**

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité.



Le Maire,
Thierry DEVAUTOUR

Fait et délibéré le 7 juillet 2023

Le secrétaire de séance,
Philippe CHABOT

A large, stylized handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Philippe Chabot.

Certifié exécutoire.
Reçu en Préfecture le : 11 JUIL. 2023
Notifié ou publié le : 11 JUIL. 2023